

	POLITIQUE DE QUALITÉ ANESA	FPE02-6Cal
		Edition: 1 Date: 06/2022

ANESA, entreprise dédiée à la finition de surface des profilés en aluminium, à travers des traitements d'anodisation chimique et de laquage, et dont la vision est de se placer dans une position de leader et de différenciation par rapport à sa concurrence dans le secteur, considère qu'il est essentiel de développer son activité dans le respect des attentes de toutes les parties intéressées.

Voilà pourquoi la direction générale d'ANESA établit, met en œuvre, révisé et met à jour les principes généraux suivants pour son système de gestion de la qualité :

- Analyser périodiquement le contexte de l'organisation afin d'identifier les parties prenantes, leurs exigences, leurs attentes, les risques et opportunités possibles qui leur sont associés, et les évaluer afin d'établir des priorités dans les plans d'action qui sont considérés à faire dans un moment donné.
- Se conformer à la législation et à la réglementation relatives à la qualité qui sont applicables à notre activité, ainsi qu'à celles auxquelles l'organisation souscrit comme siennes ou qu'elle juge appropriées.
- Prendre en compte les exigences et les attentes de toutes les parties intéressées et, parmi elles, rechercher la satisfaction et la confiance de nos clients, en assurant la fabrication de nos produits avec le niveau de qualité souhaité, en respectant les normes, les codes et les spécifications requis dans chaque cas.
- Etablir des plans de formation du personnel pour s'assurer que l'exercice des fonctions assignées à chacun des travailleurs de la société ANESA est effectué de manière adéquate pour assurer la qualité dans le développement de l'activité.
- Définir des objectifs et des buts dans les principaux domaines du système de gestion, et les surveiller à la fois pour assurer l'efficacité du système mis en œuvre dans la société ANESA, et pour faciliter l'amélioration continue du système. Ces objectifs et le degré d'atteinte de ces objectifs seront communiqués régulièrement à l'ensemble du personnel.

La direction d'ANESA s'engage à diffuser et à assurer la compréhension de cette politique auprès de tous ses travailleurs et de ceux qui travaillent en son nom, ainsi qu'à la réviser et à la tenir à la disposition de toutes les parties intéressées qui en font la demande.